



REPUBLIQUE FRANCAISE

## MAIRIE DE MARLIENS 21110

### COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

**Séance du 17 Novembre 2022**

Le conseil municipal, convoqué le 10 novembre 2022, s'est réuni, sous la présidence de Mr le Maire, le 17 novembre 2022 à 18h15 à la salle du conseil de la mairie de Marliens.

Président : Mr Jean-Marie FERREUX

Secrétaire de séance : Mr Cedrick FACON

**Présents :** Mr Hubert BOURGOGNE, Mr Jean Marie FERREUX, Mme SCHERRER Laurence, Mr Cedrick FACON, Mme Anaïs DUBOIS, Mr Cédric BOGE, Mr Alain CHARLOT, Mme Christelle NECCHI, Mme Antonia MILLERON.

**Absents :** Mr Mickaël PERREIRA (Pr Mr Hubert BOURGOGNE), Mr Frédéric MONBILLARD (excusé), Mr Didier MOUGIN (excusé),

Le conseil municipal adopte le dernier compte-rendu à l'unanimité.

#### **TRAVAUX PETANQUE**

L'association J'PEUX PAS J'AI PETANQUE souhaiterait augmenter le nombre de terrain ainsi que l'installation de deux éclairages.

Après la réception de plusieurs devis (géotextile + rondin de bois de 493.92€) ajout éclairage supplémentaire de type LED : devis du Siceco de 1500€ pour le matériel (poteau + éclairage + socle).

Mise en place d'une horloge ou/et interrupteur pour allumage uniquement au besoin.

L'utilisation de LED et de plage horaire répond au besoin d'économie d'énergie.

L'association participera à hauteur de 750€.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité moins une abstention.

#### **DELIBERATION DU PRIX DE LOCATION DES DEUX MAISONS**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le loyer des deux maisons à 990€ au lieu de 1 200€. Nous avons reçus 7 dossiers, la commission va se réunir ces prochains jours afin de sélectionner les futures locataires.

#### **CITY STADE**

Les travaux du city stade commenceront la troisième semaine de janvier. Le grillage sera enlevé début janvier par le cantonnier.

Les cages seront proposées à l'école et l'ALM récupérera le filet de tennis.

#### **ASSAINISSEMENT « JONQUILLES »**

La société BFC ASSAINISSEMENT effectuera les travaux début décembre. Après intervention et rapport de celle-ci, le conseil municipal décidera de prévoir au budget 2023, la réfection complète de la voirie et du réseau d'eaux pluviales du lotissement. Plusieurs devis seront demandés.

## **ILLUMINATIONS POUR LA PERIODE DE FIN D'ANNEE – ECLAIRAGE PUBLIC**

Le conseil municipal décide de réduire l'éclairage public à 21h30 au lieu de 22h00 afin de permettre l'éclairage des illuminations de Noël dans le village. A la fin des fêtes l'éclairage sera à nouveau éteint à 22h00.

Les enfants décoreront les sapins du village achetés à l'association les amis de l'école et le conseil municipal se réunira le samedi 3 décembre afin de mettre en place les sapins.

## **COLIS DES AINES**

Pour renouer avec nos bonnes habitudes, une réception de nos Aînés aura lieu le 17 décembre pour un apéritif au cours duquel les membres du Conseil auront le plaisir de remettre le « colis des Aînés » destiné à tout habitant de MARLIENS de plus de 70 ans. Des invitations vont être envoyées à l'ensemble des personnes concernées.

## **CHAUFFAGE EGLISE**

La visite de l'église d'Echigey a eu lieu le 21 octobre par le maire, 2 adjoints et l'entreprise MFE (électricité). L'installation réalisée à Echigey est efficace dans cette petite église mais serait complètement inefficace à Marliens. De plus, Monsieur le Maire d'Echigey nous a indiqué que la facture d'électricité est une catastrophe. Le conseil municipal a décidé de ne rien changer. En période d'économie d'énergie il est difficilement concevable de chauffer l'église.

## **TRAVAUX DANS LES LOCATIFS**

### **Type 2 Route d'Echigey**

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite au devis de l'entreprise Alpha Déco (1225.49€), Le cantonnier prendra en charge les travaux de rafraîchissements de l'appartement.

Le conseil municipal a décidé d'installer une hotte dans la cuisine (100€).

## **STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE**

Une lettre recommandée avec AR a été envoyée à la société « Arbois tourisme » pour le problème de stationnement de leur bus afin de leur proposer un stationnement sur la commune de Varanges.

## **GRAVIERES**

Suite au rejet de notre requête par le tribunal administratif, une réunion est prévue semaine prochaine avec le regroupement des communes TART, ECHIGEY, BRAZEY EN PLAINE afin de prendre une décision sur le souhait d'engager le pourvoi devant le Conseil d'Etat à l'encontre de cette ordonnance afin d'obtenir l'annulation de cette décision.

Le conseil municipal n'est pas très favorable à la poursuite.

## **ABRIS DE BUS**

Le conseil municipal est en cours de réflexion sur le choix des abris de bus. Les premiers devis sont à partir de 5500€.

## **COMPTE RENDU COMMISSION ENERGIE**

La commission étudie toutes les factures d'énergie (gaz et électricité) pour proposer des solutions afin de réduire au maximum nos consommations.

Nous solliciterons les conseillers du Siceco pour être accompagné sur les actions possibles à mener au sein de la commune.

L'entreprise JOLIBOIS fait parallèlement une étude au niveau de la chaufferie.

## COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE

Les conseils d'écoles de maternelle et de l'élémentaire se font séparément cette année ainsi que la kermesse.

### Effectifs de l'école élémentaire :

#### **86 élèves inscrits actuellement pour 4 classes**

Répartition par classe :

- 1 classe de 21 CP/CE1 (17 CP+4 CE1) : Mme Freitas et M Valais
- 1 classe de 23 CE1/CE2 (11 CE1+12 CE2) : Mme Degrange
- 1 classe de 23 CM1: Mme De Oliveira
- 1 classe de 19 CM2: M Delannoy

Pour la rentrée 2023, les prévisions sont de **76 élèves**:

9 CP 17 CE1 15 CE2 12 CM1 23 CM2

Une éventuelle fermeture de classe pour la rentrée 2023 est évoquée. L'équipe enseignante espère conserver la quatrième classe au moins encore une année.

La commune de Marliens alloue 40,00€ par enfant pour le matériel pédagogique. Cet argent est alloué par année civile.

Avec cette somme les enseignants de l'école élémentaire font une commande de papeterie en juin pour la recevoir à la rentrée (cahiers, stylos, feutres, classeurs, feuilles, colle, gommes, crayons, peinture, etc.), une commande de librairie (fichiers, manuels).

La mairie donne également 25€ par enfant pour Noël et pour les sorties scolaires.

### Les sorties scolaires et manifestations :

**Nettoyons la nature le 23 septembre :** les élèves, accompagnés des enseignants et de parents ont parcouru les rues de Marliens à la recherche de déchets. Un bilan a été effectué au retour de l'école et un goûter a été offert par la Coopérative scolaire.

**Débats philo toute la première période pour trois classes.** Les élèves ont totalement adhéré à ce projet.

**Un exercice évacuation du bus** pour les élèves de CM1 s'est déroulé le mardi 11 octobre. Durant sa scolarité en élémentaire, chaque élève participe à cet exercice afin d'apprendre à se tenir dans un bus et à l'évacuer en cas de problème.

**Un goûter pour Halloween** a été offert aux enfants le vendredi 21 octobre. Les enfants sont venus déguisés pour ce jour et des activités sur le thème d'Halloween ont été proposées.

**Une séance de cinéma** sera offerte aux élèves le mardi 06 décembre après-midi.

**Un goûter de Noël** est prévu vendredi 16 décembre avec distribution de livres.

**Une journée à la neige** sera organisée le jeudi 02 février pour les classes de CE1/CE2 et de CM2. Les parents devront passer un agrément le lundi 9 janvier s'ils souhaitent accompagner.

Les classes de CP/CE1 et de CM1 partiront en **classe découverte à la ferme d'Aulot** du lundi 22 mai au mercredi 24 mai.

**La kermesse** se déroulera le samedi 17 juin.

**Le spectacle de fin d'année de l'école** aura lieu le vendredi 23 juin en fin d'après-midi.

Les classes de CE1/CE2 et CM2 effectueront une **sortie de fin d'année**. Celle-ci n'est pas encore définie.

## COMPTE RENDU BAU

Une réunion s'est déroulée le jeudi 7 novembre en compagnie de l'architecte BAU. Celui-ci a pris connaissance des divers problèmes.

Une lettre a été envoyée à chaque entreprise afin qu'elles réalisent les dernières finitions.

## **OCCUPATION DE LA SALLE DES FETES**

Après le passage de l'entreprise SOCOTEC, la salle des fêtes ne comporte aucun danger ou risque. Celle-ci continuera d'être louée.

L'association J'PEUX PAS J'AI PETANQUE demande d'avoir accès aux toilettes lors de leurs tournois interne quand la salle n'est pas louée. Les réservations des particuliers restent prioritaires.

## **ASSURANCE GROUPAMA**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le contrat CIGAC (assurance du personnel). Il sera prolongé pour 4 années.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des résultats des mesures du radar pédagogique encore beaucoup de vitesse excessive. Des vitesses supérieures à 110kmh et jusqu'à 147kmh sont régulièrement relevées.

La Ville de Genlis a fait l'acquisition d'une balayeuse pour l'entretien de sa voirie. Elle propose que cet équipement puisse bénéficier aux communes voisines de Genlis dans un esprit de mutualisation.

La nouvelle benne à verre n'est toujours pas disponible.

La société PROMUT nous informe par courrier, que suite à la position géographique de la commune ils sont obligés de positionner un agent avec le permis de conduire et c'est sur ce type de profil qu'ils ont des difficultés de recrutement c'est pour cela que la période d'essai prendra fin le 30 novembre 2022.

La mairie recherche une solution concernant le problème des ragondins le long de la Bièvre.

La prochaine réunion est fixée au 15 décembre 2022 à 18h15.

**Vu par le Maire de la Commune DE MARLIENS, pour être affiché le 23 Novembre 2022, à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.**